



Le **Syndicat Intercommunal d'Eau Potable (SIEP)** du Santerre satisfait quotidiennement les besoins en eau potable des habitants de 83 communes.

La nappe souterraine qui fournit l'eau potable est une ressource vulnérable. L'augmentation des nitrates et l'apparition de diverses traces de pollutions dans les analyses d'eau ont conduit au lancement d'une **Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau** sur les captages d'eau situés dans votre commune. La commune de **Caix** se situe en plein cœur de l'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) de CAIX.

En réduisant l'utilisation des produits phytosanitaires et les rejets polluants notre santé et l'eau seront préservées.

Moins de pesticides ❤️
=
Protéger l'eau et la santé



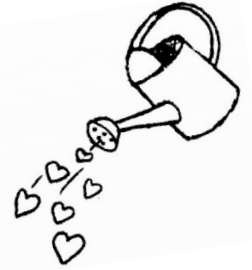
L'usage des pesticides n'est pas anodin et leur abus est dangereux pour la santé de tous.

Ils diminuent la fertilité du sol et migrent vers la nappe souterraine. La mise en place d'un traitement de l'eau pour la rendre potable entrainerait des surcoûts sur la facture d'eau des usagers.

Autant de raisons de diminuer leur utilisation au profit des méthodes dites alternatives voir même de les bannir de nos jardins.

Le paillage

Le paillage consiste à couvrir le sol nu de déchets végétaux afin de le protéger et de nourrir les plantes. En effet, en se décomposant, ce paillis se changera en humus et en sels minéraux qui enrichiront la terre. De plus, cela évitera la pousse des herbes non désirées dans vos parterres et vous permettra d'utiliser vos déchets végétaux au jardin.



Le saviez-vous ?

Pour éliminer les mauvaises herbes, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à des produits chimiques. En effet, le sel, le bicarbonate de soude, le vinaigre et l'eau bouillante (des pommes de terre par exemple) sont d'excellents désherbants naturels

Désherbage au vinaigre :

1 L d'eau

5 cuillères à soupe de vinaigre blanc

2 cuillères à soupe de sel

Désherbage au bicarbonate de soude :

1L d'eau

2 cuillères à soupe de bicarbonate

Pour entretenir la pelouse

Évitez de tondre à ras. Vous favoriserez la pelouse et étoufferez les mousses et les trèfles : pour cela, la **hauteur idéale de tonte est 7 cm**. Les scarificateurs et émousseurs sont aussi de bons moyens de lutte.



« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents,
nous l'empruntons à nos enfants »



Pour tout
renseignement,
vous pouvez
contacter :

Marine JOSSE
S.I.E.P du Santerre
1 rue d'Assel
B.P. 20022
80170 ROSIERES EN SANTERRE
Tél. 03 22 88 45 20
Fax : 03 22 88 93 15

animatrice-siepdusanterre@orange.fr

www.siep-du-santerre.fr



La commune de CAIX s'est engagée à réduire de 50% l'usage des produits phytosanitaires dans les zones les plus vulnérables grâce à la charte d'entretien des espaces publics



L'abus de pesticides
est dangereux pour tous
les habitants de votre jardin.

Votre façon d'agir avec la commune :

- 1) Soutenir vos élus dans la démarche de réduction des produits phytosanitaires
- 2) Désherber manuellement votre devanture et votre jardin

Rappel : La loi de transition énergétique interdit dès le 1^{er} janvier 2017 l'application de produit phyto dans les espaces verts et la voirie et dès le 1^{er} janvier 2019 la vente pour les particuliers.